



PROCÈS VERBAL DE LA 29^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLC

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 13 OCTOBRE 2022

18 membres de l'association sont présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.
4 membres du bureau de la saison 2022/2023 sont présents. Le Président et le Vice-Président sont excusés.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

★ L'ASLC est un club loisir qui accepte tous les niveaux du débutant au confirmé.

L'esprit y est CONVIVIAL !

★ Les adhérents peuvent profiter des vacances scolaires pour sensibiliser leurs enfants et adolescents au badminton. Ils sont les bienvenus sur ces périodes pour découvrir votre activité ... et vous épater !

LE BILAN DE LA SAISON 2021/2022

>> BILAN DES INSCRIPTIONS

Pour les séances adultes : **42 adhérents** (33 adhérents en 2020/2021)

70 % d'hommes

Moyenne d'âge = 42,3 ans

>> LES ÉVÈNEMENTS

En raison de la crise sanitaire et du faible nombre d'adhérents, tous les événements n'ont pas eu lieu. La galette et mardi gras déguisé ont été annulés.

★ Soirée cohésion :

Afin de mieux se connaître et d'échanger dans un autre cadre, une soirée de cohésion a été organisée le vendredi 10 décembre 2021. 18 adhérents ont partagé un repas au restaurant puis joué au bowling. L'ASLC a participé à hauteur de 6,50 euros par inscription au bowling.

★ Tournoi amical :

Après 2 ans d'absence, 35 participants se sont affrontés le 21 mai 2022 au tournoi amical. Yanis, 16 ans, grand vainqueur ! En deuxième position nous retrouvons son papa, Dimitri et sur la troisième marche du podium, notre président, Nicolas.

★ Championnat loisir :

Le club a rencontré pour la saison 2021-2022 huit autres clubs loisirs : Seiches, Durtal, Jarzé, Corné, Bauné, Baugé, La Vaillante, Villevêque.



PROCÈS VERBAL DE LA 29^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLC

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 13 OCTOBRE 2022

L'ASLC termine troisième du classement. La compétition loisir avec les clubs environnants est pilotée par Mickaël du club de Bauné.

Ce championnat est reconduit pour la saison 2022/2023.

Nicolas Bécot est le référent de l'association pour ces rencontres.

★ Pass'Été :

Pour la première fois un pass'été a été créé. D'une valeur de 10 €, le pass a permis à plusieurs joueurs de venir jouer tout l'été. Nous pensons reconduire cette opération l'année prochaine.

LE BILAN FINANCIER 2021/2022

BILAN DE L'EXERCICE 2021/2022 : + 133,54 euros

Solde au 01.09.2021 : 2509,20 euros

Solde au 01.09.2020 : 2446,54 euros.

PARTENARIAT

Le club a signé un contrat partenarial avec LARDESSPORTS. Les adhérents peuvent avoir des réductions en se rendant au magasin : Wake Up Form, Rue du Petit Damiette, 49000 Angers.

A VOS AGENDAS

Soirée cohésion : vendredi 09 ou samedi 10 décembre

Galette des rois : 19 et 21 janvier

Tournoi annuel : 3 juin 2023

Les adhérents ont-ils des propositions ? Blackminton, Soirée déguisée, KohLanta'Bad

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU

Comme tous les ans, l'AG est l'occasion de renouveler le bureau. Tous les volontaires sont les bienvenus pour s'investir d'une manière ou d'une autre dans la gestion de l'association.

Les membres du bureau :

Nicolas BÉCOT

Olivier GALET

Manuel TOUZÉ

Élodie VANDOMME

Anthony PLASSAIS



PROCÈS VERBAL DE LA 29^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLC

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 13 OCTOBRE 2022

La déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association devra être transmise auprès de la préfecture. Une réunion de bureau sera organisée pour que ses membres attribuent les sièges.

Les sièges seront actualisés sur le site officiel aslcbadminton.com.

Référent du club pour le samedi matin : Anthony PLASSAIS

Référent du championnat loisir : Nicolas BÉCOT

VISA DES MEMBRES DU BUREAU DE LA SAISON 2022/2023

Président / Trésorier / Secrétaire / Vice-Président / Vice-Trésorier